

Budget participatif Amboise : à vos votes !

Jusqu'au 2 février 2025, votez pour vos projets préférés ! Les projets qui obtiennent le plus de votes seront réalisés.

Du 2 septembre au 2 novembre, des projets portés par et pour les citoyens ont été déposés auprès du service Démocratie Permanente. Treize projets ont été retenus à découvrir sur le site internet [Participons !](#)

o Le vote se fait sous forme de panier : votez pour autant de projets que vous le souhaitez dans la limite de 50 000 EUR. Pour que votre vote soit pris en compte, vous devez voter au minimum pour deux projets.

o Le vote est ouvert à tous les habitants et habitantes d'Amboise.

o Un vote physique est également possible : des urnes sont à la disposition du public à l'accueil de la mairie d'Amboise et à la médiathèque Aimé Césaire.

Besoin d'aide pour voter ? Vous pouvez contacter le service Démocratie Permanente : jeparticipe@ville-amboise.fr / 02 47 23 47 35

Votre contact

Mairie d'Amboise
02 47 23 47 23
webmaster@ville-amboise.fr